



LES ETUDIANTS FRANÇAIS A L'HONNEUR LORS DE LA COMPETITION INTERNATIONALE DU SHELL ECO-MARATHON A LONDRES

Paris, le 23 juillet 2018 - Londres accueillait du 5 au 8 juillet derniers 147 équipes d'étudiants venant de 27 pays différents et s'affrontant dans une compétition dédiée à la mobilité du futur. Cette année encore, les étudiants français se sont illustrés en remportant des prix dans toutes les catégories concernées.

Le Shell Eco-marathon est l'une des compétitions étudiantes les plus novatrices et stimulantes au monde dans le domaine de l'innovation, de la technique et de la durabilité. Il ne s'agit pas d'être le plus rapide, mais de pouvoir parcourir la plus grande distance avec la plus petite quantité d'énergie. Après des mois de préparation, les étudiants se sont affrontés à bord des véhicules qu'ils ont eux-mêmes construits et conçus. Les participants s'affrontent sur deux catégories principales : les « Prototypes » - ils ont pour priorité d'obtenir un maximum d'efficacité énergétique, le confort passant en second plan - et les « Urban Concepts » - la conception et les équipements doivent permettre une potentielle circulation en agglomération.

Les étudiants français sur tous les podiums

Pays hôte de 1985 à 2008, la France est le berceau du Shell Eco-marathon, et également le pays le mieux représenté dans la compétition. Concourant dans chacune des catégories, l'Hexagone n'a, cette année encore, pas failli en remportant des prix dans toutes les catégories.

L'équipe Microjoule-La Joliverie du Lycée Saint-Joseph La Joliverie, rodée à la compétition, a raflé la mise dans la catégorie Prototype en parcourant l'équivalent de 2324,2 kilomètres avec un seul litre de carburant.

Malgré une difficulté technique supplémentaire pour les voitures Urban Concepts avec un circuit plus court que l'an dernier, réduisant la distance totale et augmentant le nombre d'arrêts nécessaires, l'équipe INSA de Toulouse - Université Paul Sabatier Toulouse III, a triomphé de ses concurrents avec son véhicule à batterie électrique. Ce sont 188,3 km/kWh qui ont été parcourus par l'équipe. Les étudiants toulousains sont également arrivés troisième au Championnat du monde des pilotes qui fait s'affronter dans une course de vitesse toutes les catégories de vainqueurs Urban Concepts sur 10 tours de circuit.

La France n'est pas en reste non plus sur les véhicules à hydrogène ou à combustion interne, avec respectivement l'Ensem Vandoeuvre-Les-Nancy qui termine troisième avec 124 Km/M3 et les étudiants du Lycée Louis Delage qui finissent deuxième avec 337Km/L.

Le Président de Shell France, Vincent Baril, déclare : *« La mobilité du futur est un enjeu fondamental et, en tant qu'énergéticien leader, Shell y est historiquement et naturellement très investi. Je suis fier de voir que la France est chaque année aussi bien représentée tant sur les circuits que sur les podiums. Bravo à nos étudiants qui continuent à faire briller la France et ses capacités d'innovation en matière d'efficacité énergétique ».*

Le Shell Eco-marathon 2018 s'inscrit dans le cadre du festival « Make the Future Live » qui a accueilli 15,000 personnes pendant 4 jours au Parc Olympique Queen Elisabeth. Lors de cet évènement, les visiteurs ont pu expérimenter de nouvelles technologies, exploiter de nouvelles sources d'énergie, et tout apprendre sur les nouvelles inventions susceptibles de modifier la manière dont nous vivons travaillons et jouons.



Pour plus d'informations sur le Shell Eco-marathon 2018, visitez le [site web](#) ou suivez les pages [Facebook](#) et [Twitter](#).

Pour les images du Shell Eco-marathon 2018, surfez sur : https://www.flickr.com/photos/shell_eco-marathon/albums. Ces images sont libres de droits en citant Shell.

A propos des Make the Future Festivals

Make the Future Festivals est la plate-forme globale de Shell pour toute discussion, collaboration et innovation à propos des défis énergétiques qui se posent à l'échelle mondiale. En organisant des événements dans le monde entier, Shell entend offrir à différentes personnes concernées - étudiants, entrepreneurs, entreprises, pouvoirs publics et le grand public - la possibilité de faire l'expérience d'idées énergétiques révolutionnaires, de les tester et d'y contribuer.

A propos de Shell France

Le groupe Shell est présent en France depuis 1919. La Société des Pétroles Shell (« Shell France »), filiale de Royal Dutch Shell et actuellement sise à Colombes, commercialise des produits et services pétroliers : carburants et biocarburants automobiles et pour l'aviation, lubrifiants, bitumes, carte carburant. Elle dispose d'environ 90 stations-services sur autoroutes et voies express ainsi que d'une usine de lubrifiants à Nanterre.

Royal Dutch Shell plc

Royal Dutch Shell plc est une société inscrite au registre du commerce de l'Angleterre & du Pays de Galles, a son siège à La Haye aux Pays-Bas et est cotée aux Bourses de Londres, d'Amsterdam, et de New York. Les sociétés Shell exercent leurs activités dans plus de 70 pays et territoires, dans des domaines qui couvrent l'exploration pétrolière et gazière, la production et la commercialisation du gaz naturel liquéfié et la liquéfaction du gaz, la fabrication, la commercialisation et l'acheminement de produits pétroliers et chimiques et les projets d'énergie renouvelable. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.shell.com.

Déclaration de limitation de responsabilité

Les sociétés dans lesquelles la Royal Dutch Shell plc détient des intérêts directs ou indirects sont autant d'entités séparées. Dans le présent communiqué, les expressions « Shell », « Groupe » et « Groupe Shell », ainsi que les références à Shell en tant que « société » ou « entreprise » sont parfois employées pour faciliter la lecture lorsqu'il est fait référence aux entreprises du Groupe dans leur ensemble. De la même manière, les termes « nous », « notre » ou « nos » sont parfois employés pour désigner les entreprises du Groupe en général ou les individus qui travaillent pour elles. Ces expressions sont également utilisées lorsqu'il n'est pas nécessaire d'identifier d'entreprises spécifiques. Les termes « filiales », « filiales de Shell » et « sociétés Shell » sont utilisés dans ce communiqué pour désigner les sociétés sur lesquelles Royal Dutch Shell exerce un contrôle direct ou indirect. Les sociétés sur lesquelles Shell exerce un contrôle conjoint sont généralement désignées par le terme « entités sous contrôle conjoint » et les sociétés sur lesquelles Shell a une influence significative mais aucun contrôle ou contrôle conjoint sont désignées par le terme « associés ». Dans ce communiqué, les entités sous contrôle conjoint et les associés sont également désignées par le terme « investissements mis en équivalence ». L'expression « intérêt de Shell » est utilisée pour des raisons pratiques pour indiquer la participation directe et/ou indirecte (par exemple, par le biais de notre actionnariat de 23 % dans Woodside Petroleum Ltd.) de Shell dans une entreprise, un partenariat ou une société, après exclusion des intérêts de tiers. Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs se référant à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux activités de la Royal Dutch Shell. Toutes les déclarations autres que se référant à des faits avérés sont ou peuvent être considérées comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont des déclarations représentant des hypothèses futures qui reposent sur les attentes actuelles et les prévisions de la direction et sous-entendent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes susceptibles d'entraîner des résultats, performances ou événements réels matériellement différents des suppositions implicites ou explicites contenues dans lesdits énoncés prospectifs. Ces informations prospectives comprennent notamment celles relatives à l'exposition potentielle de Royal Dutch Shell aux risques du marché et des informations exprimant les attentes, estimations, prévisions, projections et autres hypothèses de la direction de RDS. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes ou d'expressions tels que « anticiper », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « buts », « avoir l'intention de », « pourra », « objectifs », « perspectives », « prévoir », « probablement », « projeter », « risques », « programme », « chercher à », « devrait », « cible », « sera » et autres expressions et termes similaires. Il existe



de nombreux facteurs susceptibles d'affecter les activités futures de la Royal Dutch Shell et qui pourraient entraîner des divergences matérielles substantielles des résultats par rapport aux hypothèses exprimées dans les énoncés prospectifs inclus au présent rapport, y compris (sans limitation) : (a) les fluctuations de prix du pétrole brut et du gaz naturel ; (b) l'évolution de la demande pour les produits proposés par le Groupe ; (c) les fluctuations de devises ; (d) les résultats de forage et de production ; (e) les évaluations des réserves ; (f) les pertes de parts de marché et de position concurrentielle ; (g) les risques environnementaux et physiques ; (h) les risques associés à l'identification de propriétés et cibles d'acquisitions potentielles adéquates, et la réussite des négociations et de la conclusion des transactions en question ; (i) les risques associés aux activités dans les pays en développement et dans les pays soumis à des sanctions internationales (j) les développements législatifs, fiscaux et réglementaires, y compris la réglementation résultant du changement climatique ; (k) la situation économique et financière du marché dans les différents pays et régions ; (l) les risques politiques, notamment les risques politiques, notamment les risques d'expropriation et de renégociation des clauses de contrats avec des entités gouvernementales, le retard ou l'avancement dans l'approbation de projets et le retard dans le remboursement de coûts partagés ; et (m) les changements dans les modalités commerciales. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont expressément présentés comme tels, dans leur intégralité, en vertu des avertissements contenus ou indiqués dans la présente section. Les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à ces données prospectives. D'autres facteurs pouvant affecter les résultats futurs sont présentés dans le formulaire 20-F de la Royal Dutch Shell pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 (disponible aux adresses respectives www.shell.com/investor et www.sec.gov). Ces facteurs de risques s'appliquent expressément à toutes les prévisions contenues dans le présent communiqué et doivent être pris en compte par le lecteur. En tout état de cause, la validité de chaque énoncé prospectif devra s'entendre à la date du communiqué, à savoir 26/03/18. La Royal Dutch Shell et ses filiales ne sont aucunement tenues de mettre publiquement à jour ni de réviser les énoncés prospectifs en fonction des nouvelles informations, événements futurs ou autres faits dont elles auraient connaissance. Compte tenu des risques précisés ci-dessus, les résultats pourront différer considérablement des hypothèses anticipées, ou suggérées de manière implicite par les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué. Il se peut que dans ce communiqué, Shell ait utilisé certains termes, comme le terme ressources, qu'il lui est strictement interdit d'inclure dans ses dossiers par la SEC. Les investisseurs aux États-Unis sont priés de tenir compte de la seule information contenue dans notre formulaire 20-F, Fichier n°1-32575, disponible sur le site Internet www.sec.gov. Vous pouvez également obtenir ledit formulaire auprès de la SEC en appelant le 1-800-SEC-0330.

Société des Pétroles Shell

SAS au capital de 426 934 496€ - RCS Nanterre 780 130 175 - Immeuble les Portes de la Défense, 307, rue d'Estienne d'Orves, 92708 Colombes Cedex, France